

Comprendre son écosystème forestier et valoriser ses rondins de châtaignier

Forêt

OBJECTIFS

La Charte Forestière Sud Cévennes, portée par le PETR Causses Cévennes, vise à mettre en oeuvre, en fonction des spécificités du territoire, une politique forestière au travers d'un programme d'actions pluriannuel cherchant à concilier les enjeux économiques, sociologiques et environnementaux.

Au cours de ces deux formations, venez découvrir quelques-unes des multiples facettes de votre propriété boisée, des arbres et des champignons qui la composent et venez trouver des réponses à vos problématiques professionnelles ! Des rencontres, des visites, des observations de terrain, des exercices pratiques vous permettront de découvrir la vie d'un arbre forestier : de sa naissance à son utilisation finale, mais aussi de reconnaître les différents champignons sylvestres et comprendre leurs fonctions et rôles dans le fonctionnement du sol. Redécouvrez aussi les usages du bois de châtaigner et les pistes de transformation simples qui permettent de passer du rondin brut au produit commercialisable, pour un complément d'activité substantiel !

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 :

- Initiation à la compréhension des écosystèmes forestiers.
- Les enjeux forestiers, aux différentes échelles du territoire.
- L'importance des usages agricoles et forestiers pour :
- S'adapter aux bouleversements climatiques (gestion des milieux forestiers).
- Gérer et aménager les interfaces habitat-forêt (le rôle des ceintures agricoles).
- Développer les filières forêt-bois locales en complémentarité avec les activités agricoles.

Jour 2 :

- Le bois de châtaignier, une matière première foisonnante aux caractéristiques rares.
- Les peuplements et leur potentiel (rénovation de vergers, greffage, cerclières, sylviculture).
- Des usages multiples (piquets, tuteurs, clôtures, treilles...).
- Travaux pratiques en forêt et à l'atelier CHATERSEN : transformation du rondin brut en produits commercialisables.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/12/2025	30120 Gard	Joris Masafont, animateur de la Charte Forestière Sud Cévennes. Le Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie. Arnaud Mainardi, atelier CHATERSEN
15/12/2025	30120 Gard	Joris Masafont, animateur de la Charte Forestière Sud Cévennes. Le Centre Régional de la Propriété

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

FD CIVAM du Gard

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

VIVEA

Gratuit

Salariés, demandeurs d'emploi, RSA,... : nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Stéphanie HOSFORD
hosford@civamgard.fr

FD CIVAM du Gard
30 rue des épaulettes - ZA de l'Arnède
30250
SOMMIÈRES
Tel. 04.66.77.15.04 ou 07 69 91 39 93
N° d'organisme de formation :
91.30.00.40.930

Inscription sur www.civamgard.fr

NOTE : Apporter son pique-nique !

THÈMES

Pratiques et productions agricoles

Agriculture durable

Agriculture durable

FINANCEURS

VIVEA